

4 Politique

PDG/Après la déclaration du secrétaire général exécutif du BDC

" M. Mavioga, un ingrat qui s'est cru obligé de cracher dans la soupe qui le nourrit"

J.K.M
Libreville/Gabon

La porte-parole du parti au pouvoir n'a pas été tendre à l'égard du leader du Bloc démocratique chrétien, après son attaque au vitriol contre le PDG.

LA réaction du Parti démocratique gabonais (PDG) n'a pas tardé, au lendemain de la déclaration du secrétaire exécutif du Bloc démocratique chrétien (BDC), Guy-Christian Mavioga, accusant le PDG d'être, à l'étape actuelle, le premier danger du

Gabon». Pour preuve, hier, au cours d'un point-presse, Clémence Mezui, un des porte-paroles du parti au pouvoir, a fustigé de la plus forte des manières les propos tenus par le leader du BDC. Son indignation était d'autant plus grande que, a-t-elle avancé, «M. Mavioga, malgré tous les avantages et privilèges qu'il tire de sa proximité avec le PDG et ses instances dirigeantes dont le Distingué camarade président Ali Bongo Ondimba, s'est cru obligé de cracher dans la soupe qui le nourrit et le fait connaître.» Une ingratitude doublée d'une incompréhension, selon elle. Ce, d'autant plus

que, étant porte-parole de la majorité républicaine et sociale pour l'émergence et signataire de la charte de ce regroupement de partis politiques soutenant l'action d'Ali Bongo Ondimba, Guy-Christian Mavioga s'est tout simplement assis sur le principe faisant obligation à chacun de ses membres «d'intégrer dans leurs relations le principe du respect mutuel.» «Ces propos désobligeants et la tentative maladroite de livrer le PDG à la vindicte populaire dissimulent mal les vaines tentatives de certains compatriotes à s'ériger en véritables hommes politiques», a-t-elle clamé. Avant d'appe-

ler «les militants et militantes du PDG à ne pas répondre aux provocations malveillantes, mais à demeurer vigilants, en attendant de se retrouver pour travailler efficacement à l'œuvre de construction nationale, en vue de l'émergence du Gabon au cours des conseils provinciaux et lors de la grande rencontre studieuse que sera le prochain congrès du PDG». D'où, a-t-elle précisé, «conscient de ses responsabilités devant l'histoire et devant la nation gabonaise, le PDG a décidé d'engager d'importantes réflexions devant déboucher sur sa régénération et sa revitalisation». Dans cette optique, les



Clémence Mezui : " Guy-Christian Mavioga a craché dans la soupe qui le nourrit".

Photo : Eric Laphéa

congrès provinciaux de week-end, par la province de Libreville, devraient démarrer, dès ce week-end, par la province de l'Ogooué-Maritime.

Gouvernement/Éducation nationale
Enrayer les dysfonctionnements

J. KOMBILE. MOUSSAVOU
Libreville/Gabon

La tâche de la ministre de l'Éducation nationale pourrait s'avérer plus difficile que prévue.

DEPUIS sa nomination à la tête du ministère de l'Éducation nationale, force est de constater que Nadine Patricia Anguile Obame s'emploie à mettre un terme à un certain nombre de dysfonctionnements obérant le fonctionnement et l'efficacité de notre système éducatif. Pour preuve, sitôt après son installation, elle a abrogé l'arrêté pris par son prédécesseur portant harmonisation des coefficients dans les matières enseignées au collège. Un arrêté qui, il faut le reconnaître, avait cristallisé la colère des différents acteurs du Minédu. Lundi dernier, elle est allée

en guerre contre certains chefs d'établissements publics coupables, à ses yeux, de procéder à la hausse des frais d'inscription et d'écolage au gré de leur humeur. Des hommes et des femmes qui, il faut le déplorer, n'ont d'éducateurs que le titre. Mais qui seraient, en réalité, "des businessmen" soucieux de s'en mettre plein les poches, en rackettant les parents d'élèves. Une pratique répandue depuis un certain nombre d'années, sans que les apprenants, leurs géniteurs et tuteurs ne sachent plus où mettre la tête. Tant ils avaient, à tort ou à raison, le sentiment que l'État avait fini par démissionner, en laissant les proviseurs, censeurs et autres intendants s'enrichir, sans sourciller, sur le dos des parents d'élèves. Cette attitude n'est pas sans rappeler ce qui se déroule actuellement dans les universités et établissements

supérieurs publics, où les enseignants exigent que les étudiants paient leurs fascicules sans les photocopier, sous peine de compromettre sérieusement leurs chances de réussite aux examens semestriels et de fin d'année. **INVESTISSEMENTS** • La pratique est si bien ancrée et tellement lucrative que, pour rentabiliser leurs investissements, certains enseignants exigent que les fascicules achetés au cours d'une année ne doivent plus servir l'année suivante ! Le comble dans tout cela, c'est que les bouquins et autres ouvrages homologués par les instances académiques habilitées n'ont plus droit de cité, aux yeux de certains universitaires. Et que, loi de la libre entreprise oblige, certains d'entre eux fixeraient le prix de leurs fascicules en fonction de la demande. Cette logique semble égale-

ment animer certains chefs d'établissements secondaires publics. Il se murmure, en effet, qu'ils établiraient leurs frais d'inscription en tenant compte de l'affluence des élèves, tout en exigeant qu'ils achètent leurs uniformes et tenues sportives chez un fournisseur désigné par leurs soins. De quoi déconter un peu plus les parents, confrontés aux aléas de la crise économique. C'est dire que la volonté de Mme Anguile Obame de "faire tomber les têtes" est à saluer. Même si l'on peut penser qu'elle devra faire preuve de ténacité, d'apreté, fermeté et d'endurance pour venir à bout de cette pratique. D'autant plus que certains de ses prédécesseurs y ont laissé des plumes. On se souvient, en effet, que face à de nombreuses dérives, Séraphin Moundounga, alors ministre de l'Éducation nationale, avait



Photo : P.P/Prince Jackson/ L'Union

Nadine Patricia Anguile Obame, ministre de l'Éducation nationale.

pris une décision interdisant aux chefs d'établissements d'exiger des rames de papiers aux élèves. Plusieurs rentrées scolaires plus tard, cette décision n'est plus d'actualité. D'autant que les censeurs et autres proviseurs estiment qu'elle ne pouvait survivre, au regard des difficultés qu'ils rencontreraient dans la gestion quotidienne de leurs collèges et lycées. Cet argument justifierait, en grande partie, selon eux, le comportement décrié de certains d'entre eux. Sans oublier que, avancent-ils, en l'absence de budget de fonctionnement depuis quelque temps et de directives de la tutelle, ils sont contraints "de se débrouiller comme ils le peuvent, pour faire marcher leurs établissements". C'est dire que la tentative de nettoyer les écuries d'Au-gias de la ministre de l'Éducation nationale ne s'annonce pas aussi simple que cela.

Communiqué des facilitateurs du Dialogue national

C'est avec beaucoup de tristesse que nous avons appris par voie de presse et sur les réseaux sociaux que vendredi dernier une Mosquée a dû être fermée, parce que des sympathisants d'un leader politique, soutenant que ce dernier était menacé d'arrestation ont estimé que les fidèles de ce lieu de culte n'avaient pas le droit d'accomplir, leur activité religieuse en ce jour de prière pour eux. Ce que nous avons entendu, les

commentaires qui s'en sont suivis, particulièrement ceux appelant à brûler la Mosquée, traitant des leaders religieux de terroristes et les incitations à la haine de l'autre ne sont pas acceptables. La Constitution de la République gabonaise consacre la liberté religieuse et du culte, il ne serait donc question que des problèmes issus de la sphère politique, les malentendus et les griefs que les politiques entre-

tiennent entre eux viennent perturber ou mettre en cause l'exercice des activités d'une communauté religieuse quelle qu'elle soit. Nous réitérons notre vœu, de voir les différends politiques se régler par des voies pacifiques, le dialogue est la seule issue possible pour parvenir aux consensus nécessaires devant maintenir notre pays le Gabon dans un climat paisible et tranquille. «Le fruit de la justice est semé

dans la paix par ceux qui recherchent la paix » (L'épître de Jacques, en son chapitre 3 verset 18). Nous réitérons aux fidèles de la Communauté musulmane du Gabon, à ceux de la Mosquée du Charbonnage et tout particulièrement au grand Imam de la Mosquée de Libreville, Président du Conseil supérieur des Affaires Islamiques, Imam Ismaël OCENI OSSA, notre amitié fraternelle et notre désir toujours constant

d'œuvrer ensemble à la bonne entente et aux relations franches et fraternelles qui existent entre les Communautés religieuses dans notre pays. **Mgr Basile MVE ENGONE** Archevêque de Libreville **Rev Pasteur Jean Jacques NDONG EKOUAGHE** Président de l'Eglise Evangélique du Gabon **Rev Francis Michel MBADINGA** Secrétaire Exécutif de la CPR

CHANGEMENTS	COURS INDICATIFS DES DEVISES EN DATE DU 19/10/2017	FIXING			VENTE BILLETS (sans frais)		INDICES BOURSINIERS			
		DEV	EUR/DEV	DEV/COT	DEV/CFA	DEV	CFA	en date du		
		XAF	xxxxx	xxxxx	xxxxxx	1 EUR	655,957	CAC 40	19/10/2017	5 387,55
		USD	1,1749	1USD =	558,309	1 USD	577,850	DOW JONES	19/10/2017	23
		CAD	1,4720	1CAD =	445,623	1 CAD	469,292	113,16		
		JPY	132,6200	1JPY =	4,946	100 JPY	514,339			
		GBP	0,8928	1GBP =	734,694	1 GBP	767,035			
		CHF	1,1551	1CHF =	567,879	100 CHF	59 521,53			
		ZAR	15,8999	1ZAR =	41,255	100 ZAR	4 290,06			
		MAD	11,1264	1MAD =	58,955	1 MAD	61,31			
		CNY	7,7867	1CNY =	84,241	1CNY	86,77			
		KES	121,7600	1KES =	5,387	1KES	5,55			

BRENT (IPE) US Dollars/Baril		
19 Octobre 2017: 58,27		

Union Gabonaise de Banque
SiteWeb : <http://www.ugb-banque.com>